

# □ LA BOÎTE AUX LETTRES... □



Madame,

Nous venons de recevoir à Santiago le dernier numéro de *Liaison* et je ne peux m'empêcher de vous écrire en réponse aux problèmes de M. Claus Jobes. Je dirai tout d'abord que ce n'est pas parce qu'il appartient au sexe masculin qu'il se heurte à des problèmes particuliers. À notre époque, un conjoint reste un conjoint, qu'il soit homme ou femme. Les problèmes qu'il évoque sont propres à ceux dont la vie est ponctuée de déménagements. Je me demande pourquoi il pense que les problèmes des conjoints hommes sont « particuliers » et pourquoi il a l'impression de « mettre les gens mal à l'aise ». J'en suis désolée pour lui. Mais je me sens aussi un peu mal à l'aise s'il pense que la majorité des conjoints, qui sont des femmes, passent leur temps à préparer des petits fours ou à faire de l'artisanat.

S'il regardait un peu plus loin, il verrait que beaucoup de conjoints partagent ses problèmes, mais que bien des progrès ont déjà été accomplis, même s'il reste beaucoup à faire. A-t-il contacté l'ACSE ? Potier de profession et faisant de nombreuses expositions, je comprends parfaitement combien il est frustrant de devoir se réinstaller tous les trois ou quatre ans. Toutefois, il y a encore peu de temps, on ne pouvait pas transporter son équipement. Les choses ont donc quand même évolué. Je trouve par contre qu'il serait très utile de pouvoir maintenir des contacts professionnels au Canada et obtenir de l'aide sur le plan administratif (non pas sur le plan du transport), ce qui faciliterait l'envoi de pièces d'expositions. À l'heure actuelle, c'est un problème extrêmement difficile à résoudre. C'est toujours avec impatience que j'attends l'arrivée de *Liaison* et je vous souhaite tout le succès possible; mais, de grâce, ne compliquez pas davantage la vie des conjoints en y mêlant des distinctions de sexe □

Margaret Chandler

Monsieur Claus C. Jobes,

Étant moi-même conjoint d'une employée du service extérieur, né à l'étranger et n'ayant ni l'anglais ni le français comme langue maternelle, votre lettre à *Liaison* m'a intéressé. J'ai eu l'expérience d'une affectation à l'étranger et me suis trouvé dans la situation où le rôle de conjoint accompagnant un employé du Service extérieur était considéré comme inhabituel. Ayant eu à trouver un travail dans une mission, j'ai deux observations à faire. Premièrement, pour ce qui est de trouver un emploi, la situation de conjoint non canadien est un obstacle plus facile à surmonter dans une mission qu'au Canada, surtout à Ottawa. Deuxièmement, le conjoint de sexe masculin n'a pas en général à surmonter les obstacles créés par les attitudes sociales qui peuvent rendre difficile pour les conjoints de sexe féminin de trouver un emploi hors du foyer.

Personnellement, j'ai été heureux de partager mes expériences de travail, tant au Canada qu'à l'étranger,

avec d'autres conjoints du comité de l'emploi des conjoints de l'Association de la communauté du Service extérieur (ACSE). Le nombre de conjoints de sexe masculin inscrits à l'ACSE augmente sans cesse et, à mon avis, leur participation accrue au sein de l'Association est le meilleur moyen pour nous, en tant que groupe, de partager nos expériences avec tous nos camarades conjoints, hommes ou femmes □

Bjorn Johansson

## CRÉDITS

Dessins — Tous les dessins de *Liaison*, sauf mention spéciale, ont été fait par Yves Brodeur.

Photos — Affaires extérieures, *Le Droit*, Sylvie Gauvin.

LIAISON est publié par le ministère des Affaires extérieures.

Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (613) 995-9781

Rédactrice : SYLVIE GAUVIN .

ISSN 0825 1800

## COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS

### AVEZ-VOUS REÇU DIRECTEMENT CE NUMÉRO DE LIAISON ?

Si non, et si vous le désirez ou si vous avez changé d'adresse, veuillez compléter le formulaire ci-joint et le retourner à l'adresse suivante : Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (ABB), ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa K1A 0G2

Formulaire de communication directe avec les conjoints

Changeement d'adresse

Nom du conjoint : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Ancienne adresse : .....

Langue préférée : anglais  français

Nom de l'employé(e) : .....

Nouvelle adresse : .....

Direction ou mission : .....

Signature de l'employé(e) : .....

« Bien que toutes les précautions soient prises pour assurer la justesse de l'information contenue dans *Liaison*, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministère des Affaires extérieures n'assument aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, des dommages, pertes ou préjudices de toute nature causés par des erreurs, des omissions ou des inexactitudes dans l'information donnée par *Liaison*. C'est au lecteur de vérifier auprès des personnes compétentes que les renseignements concernant un programme ou une loi en particulier sont exacts. »